



Kayak sur le Lac

Complexe touristique Dam-en-Terre d'Alma et Auberge des Îles de Saint-Gédéon

Information spécifique à l'activité autoguidée

- Le port du VFI est obligatoire pour chaque participant.
- Conserver la carte topographique plastifiée du secteur.
- Avoir en sa possession le kit de sécurité, soit une par embarcation, et en connaître le contenu.
- S'informer des prévisions météo auprès du préposé.
- Discuter de l'itinéraire pour établir l'heure de retour.
- Connaître le # d'urgence.
- 3 coups de sifflet pour signaler votre présence en cas d'urgence.
- En cas d'urgence rejoindre l'île la plus proche.
- La consommation d'alcool est permise jusqu'à 80 mg /100 ml

Plan d'urgence en vigueur pour toute sortie autoguidée sur le lac Saint-Jean

- Problème météorologique
- Problème médical
- Horaire non suivi avec plus d'une 1 heure de retard

Voici les numéros à utiliser en cas d'urgence :

Hugues Ouellet	418-480-7149 Cell.
Maxime Harvey	418-480-7007 Cell.
Services d'urgence Police Pompier et ambulance	911
Centre de location Dam en Terre	418-480-7226 cell.
Centre de location Auberge des îles	418-720-6663 cell.
Sûreté du Québec	310-4141

Auto-récupération à 2 ou plusieurs kayaks

